

# Plan comptable associatif expliqué

DEPENSES	EXEMPLES
<b>60 - Achats</b> - Achats stockés de matières et fournitures - Achats non stockés de matières et fournitures  - Achat de marchandises - Autres achats <b>61 - Services extérieurs</b> - Sous-traitance générale  - Locations mobilières et immobilières  - Entretien et réparation  - Assurances  - Documentation  - Autres  <b>62 - Autres services extérieurs</b> - Rémunérations intermédiaires et honoraires  - Publicité, publications  - Déplacements, missions et réceptions  - Frais postaux et de télécommunication - Services bancaires - Autres <b>63 - Impôts et taxes</b> - Impôts et taxes sur rémunérations  - Autres impôts et taxes <b>64 - Charges de personnel</b> - Rémunérations du personnel - Charges sociales  - Autres charges de personnel <b>65 - Autres charges de gestion courante</b>  <b>66 - Charges financières</b> <b>67 - Charges exceptionnelles</b>  <b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagement</b>	Stocks de boissons... Eau, gaz, électricité, petit équipement (clous, vis, petits outils ustensiles divers), fournitures administratives, produits d'entretien... Boissons et nourriture pour une buvette... ... Rémunération d'une prestation : intervention d'un sociologue pour animer une conférence, d'un informaticien pour créer un site web, d'un groupe de musique, d'une compagnie de théâtre, impression d'une brochure vendue par l'association, achat de spectacles ou de concerts, duplication d'un CD ou DVD produit par l'association... Location d'un local, d'un chauffage, d'un système d'éclairage ou de sonorisation pour une manifestation... Frais d'entretien, de réparation, de maintenance des biens dont vous êtes propriétaire (véhicule, chapiteau, appartement...) Assurance responsabilité civile, assurance des locaux, assurance des véhicules appartenant à l'association Achat de documentation, sur l'objet de l'association, sur un point technique, frais d'abonnement à des publications... Embauche d'un cabinet pour une étude ou une recherche, redevances de crédit-bail, frais de colloque non organisé par l'association, achat de cadeaux pour les bénévoles...  Rémunérations d'avocat, d'expert comptable, de notaire, frais d'actes légaux et de contentieux (insertions au Journal Officiel lors de la création ou de la modification de l'association, frais de justice à l'occasion d'un procès, frais de renouvellement de bail) Création et impression d'affiches ou de plaquettes, frais d'édition du journal gratuit de l'association, achat d'encarts publicitaires ... Frais de déplacement pour des matchs, compétitions, rencontres (essence, location véhicules, péages, tickets de transport, indemnités kilométriques...), frais de bouche et frais d'hébergement des personnes reçues par l'association. Timbres, envoi de colis, envois recommandés, factures de téléphone, abonnement internet. Frais de gestion d'un compte bancaire ou postal Paiement d'une place dans une foire ou un salon...  Taxes sur les salaires, participation des employeurs à la formation professionnelle continue, 1% logement... Taxe professionnelle, taxes foncières, autres impôts...  Salaires, congés payés, primes et gratifications, indemnités et avantages divers, supplément familial Cotisations à l'URSSAF, aux mutuelles, aux caisses de retraites et de prévoyance, aux autres organismes sociaux, versements aux comités d'entreprise et d'établissement, versement aux comités d'hygiène et de sécurité, médecine du travail, pharmacie... Rémunération de groupements d'employeurs pour l'embauche régulière d'un animateur sportif... Subventions versées par l'association, droit d'auteur et de reproduction (SACEM, SACD...), Cotisations liées à la vie statutaire (fédération)  Agios bancaires, intérêts des emprunts et dettes Les charges sont exceptionnelles quant elles ne sont pas liées à l'activité normale de l'association et ne sont pas répétitives. Exemples : Pénalités, amendes fiscales et pénales, dons exceptionnels... Prise en compte de la détérioration au fil du temps des biens de l'association. Du fait de l'usure physique, de l'évolution technique, de règles juridiques. Exemple : amortissement d'un ordinateur, d'un véhicule...
<b>TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES</b>	
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b> - Secours en nature - Mise à disposition gratuite de biens et prestations - Personnels bénévoles	Alimentaire, vestimentaire Mise à disposition de locaux, de matériel, de personnel Valorisation financière du bénévolat. Dans cette partie apparaissent aussi les frais que les bénévoles renoncent à se faire rembourser (= abandon de créance).
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	

RECETTES	EXEMPLES
<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b> - Produits finis - Marchandises - Prestations de services - Produits des activités annexes	Recettes liées à la vente de produits réalisés par l'association : calendriers, brochures réalisées par l'association, survêtements floqués... Recettes liées à la vente de produits achetés tels quels par l'association : vente de boissons et nourriture pour une buvette, de partitions pour la pratique d'un instrument, de matériel pour la pratique d'un sport... Recettes liées à l'activité de l'association : inscription à une activité de l'association hors cotisation ou licence (y compris la part perçue au titre des aides aux activités et du dispositif M'RA), produit de la vente des places au gala ou au concert de fin d'année... Recettes qui ne sont pas directement liées à l'activité de l'association : recette d'un loto, locations de biens de l'association, mise à disposition de personnel facturée pour les parcours découverte...
<b>74 - Subventions d'exploitation</b> - Etat (à détailler) : - Région(s) : - Département(s) : - Commune de Crolles : - Autres communes (à détailler) : - Communautés de communes (à détailler) : - Fonds européens (à détailler) : - ASP (Agence de Services et de Paiement) : - Autres financeurs	CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative) DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale)... Région Rhône Alpes Auvergne... Les aides M'RA ne doivent pas apparaître dans cette rubrique car elles sont une aide à la personne et non à l'association. Elles apparaissent dans la rubrique « Prestation de service ». Conseil Général de l'Isère... Intégrer les montants obtenus pour des projets et pour le fonctionnement de l'association Les aides aux activités ne doivent pas apparaître dans cette rubrique car elles sont une aide à la personne et non à l'association. Elles apparaissent dans la rubrique « Prestation de service ». FSE (Fond Social Européen), appels à projets... Anciennement CNASEA : Aide aux patrons d'apprentis, contrats aidés, emplois d'avenir, emplois tremplin et associatif... Financement d'une entreprise ou d'une fondation d'entreprise...
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b> - Cotisations - Autres	Montant des cotisations : comprend la cotisation à l'association et/ ou la licence. Ne comprends pas le prix payé pour les activités elles-mêmes (cf. catégorie 70 - prestations de services). Droits d'auteurs, dons fait à l'association en nature ou financiers, legs et donations, produits de collectes, de ventes de dons en nature ...
<b>76 - Produits financiers</b>	Concerne les associations qui détiennent des titres financiers (actions, obligations...)
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	Dons exceptionnels, subventions exceptionnelles (pour assurer l'équilibre de l'association par exemple), dégrèvements d'impôts, produits de la vente de biens durables appartenant à l'association (immobilier, matériel de bureau, véhicule...)...
<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	Reprise d'une provision ou d'un amortissement réalisé, et qui s'est avéré trop important.
<b>TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS</b>	
<b>87 - Contributions volontaires en nature</b> - Bénévolat - Prestations en nature - Dons en nature	Valorisation financière du bénévolat. Dans cette partie apparaissent aussi les frais que les bénévoles renoncent à se faire rembourser (= abandon de créance). Mise à disposition de locaux, de matériel, de personnel Alimentaire, vestimentaire
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	

Sites internet comptabilité des associations :

[www.actes6.com](http://www.actes6.com) (rubrique : documentation comptable)

[www.compta-facile.com](http://www.compta-facile.com)

[www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) (rubrique : finances-marchés/lexique financier)

[www.l-expert-comptable.com](http://www.l-expert-comptable.com) (rubrique : comptabilité)